



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**

**Service Eau, Agriculture,
Forêt et Espaces Naturels**

Mission chasse et faune sauvage

**Demande d'autorisation individuelle de chasse au sanglier
à l'affût en raison de dégâts avérés
pour la période du 1^{er} juin au 14 août 2022**

(En application de l'article R. 424-8 du code de l'Environnement)

Toute demande incomplète ne sera pas traitée

formulaire à retourner :

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-chasse@alpes-maritimes.gouv.fr

Demandeur

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° du permis de chasse :

Terrain concerné par les dégâts

Commune :

Adresse :

Références cadastrales :

Nature de l'occupation du sol :

[culture à préciser, jardin d'agrément, autres (à préciser)]

Description des dégâts :

(dates, importance, joindre photos)

Localisation de l'affût proposé :

Est-il sur le terrain concerné par les dégâts ?

- Sur un autre terrain, dans ce dernier cas préciser :
- Commune :
- Quartier :
- Adresse ou référence cadastrale :
- Propriétaire :
- À quelle distance de l'affût se trouve la maison la plus proche ?
- Le tir s'effectuera-t-il en direction d'une route ou d'un chemin public ?
(si oui, indiquer la distance)

Je soussigné (nom, prénom) :

Atteste sur l'honneur :

- la véracité des éléments figurant ci-dessus
- être propriétaire du terrain où l'affût sera édifié ou bénéficiaire de l'accord du propriétaire ou de ses ayants droit (fournir l'attestation).

Fait à _____, le _____

(signature)

Pièces à joindre :

- un plan de situation (1/10 000ème ou 1/25 000ème, par exemple Top 25 IGN),
- un plan de localisation (plan cadastral, plan du quartier) avec localisation des dégâts et de l'affût proposé)
- des photos des dégâts, du lieu proposé pour l'affût.